

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2025 - 2026

COURS HEBDOMADAIRES

Formulaire à remplir et à envoyer (ou déposer) avec les pièces demandées à l'accueil de l'ÉSACM, 25 rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand.

Nom et prénom.....
Date de naissance.....
Adresse.....
Code postal / Ville.....
Téléphone.....
Courriel (les informations concernant les cours sont transmises par courriel)

Vous souhaitez vous inscrire au cours : (1 cours au choix)

- DESSIN D'APRÈS MODÈLE**
lundi, 18h - 21h (du 1^{er} septembre 2025 au 19 mai 2026)
- AUTOUR DU DESSIN**
mercredi, 18h - 21h (du 3 septembre 2025 au 20 mai 2026)
- APPROCHE TECHNIQUE ET EXPRESSIVE DU DESSIN**
jeudi, 18h - 21h (du 4 septembre 2025 au 21 mai 2026)
- PEINTURE : LA COULEUR**
 - mardi, 18h - 21h (du 2 septembre 2025 au 19 mai 2026)
 - samedi, 9h - 12h (du 6 septembre 2025 au 23 mai 2026)
- DESSIN EXPÉRIMENTAL D'APRÈS MODÈLE**
vendredi, 18h - 21h (du 5 septembre 2025 au 22 mai 2026)

TARIFS :

- **Résident-es métropole** :
225€/an
(tarif réduit* : 45€/an)
- **Résident-es hors métropole** : 385€/an
(tarif réduit* : 185€/an)

*allocataires du RSA, FNS et autres minima sociaux, demandeur-es d'emploi, étudiant-es boursier-es, personnes ne disposant d'aucun revenu, jeunes de 15 à 25 ans, prime d'activité.

Montant à régler après le tirage au sort.

PIÈCES À FOURNIR AU DÉPÔT DU DOSSIER

- Le présent formulaire rempli
- Une photo d'identité
- Une attestation d'assurance (responsabilité civile)

PIÈCES À FOURNIR SI VOUS ÊTES TIRÉ-E AU SORT

- Règlement par CB ou chèque à l'ordre du Trésor Public
- Justificatif tarif réduit (justificatif de domicile, feuille d'imposition, attestation Pôle emploi, attestation de bourses du CROUS, etc)
- Un chèque de caution de 7€ (uniquement pour les élèves du cours de peinture du samedi, car un badge d'accès leur sera délivré)

Sélection 2025-2026 par tirage au sort

Tout dossier incomplet sera refusé.
Une fois le tirage effectué, le vendredi 11 juillet, vous recevrez une confirmation par courriel. Vous disposez alors de 15 jours pour procéder au règlement (du vendredi 11 au vendredi 25 juillet 2025).
Votre inscription a valeur d'engagement pour l'année.
En cas de départ en cours d'année, l'inscription ne sera pas remboursée. Pendant le premier mois, vous avez cependant la possibilité d'obtenir un remboursement si le cours ne correspond pas à vos attentes.
Il n'est possible de déposer qu'un seul dossier d'inscription par personne, pour un seul cours.
Consultez le [règlement intérieur ici](#).

Pour les mineur-es

- Le-la responsable légal de la personne mineure inscrite l'autorise à suivre les cours, stages et ateliers de l'ÉSACM, ainsi qu'à participer aux sorties éventuellement organisées à l'extérieur du site.
- Si l'inscription concerne le cours de dessin d'après modèle vivant, le responsable légal de la personne mineure inscrite l'autorise à suivre les cours en présence de modèles nu-es.

Droits à l'image

- Des photos peuvent être prises dans le cadre de ces activités. Vous autorisez que ces images soient utilisées ponctuellement pour la communication de l'ÉSACM.

Date de dépôt du dossier :

Signature :

LOI «INFORMATIQUE ET LIBERTÉS» : Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées dans le but d'assurer la gestion administrative des inscriptions aux cours publics, ainsi que la promotion des activités de l'ÉSACM. Pour toute information, vous pouvez écrire à esa@esacm.fr.

**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE**

**25. RUE KESSLER
63000
CLERMONT-FERRAND
04 73 17 36 10
WWW.ESACM.FR**

Soutenu par


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

+ **clermont
auvergne
métropole**

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

VILLE DE
**CLERMONT
FERRAND**


MICHELIN
FONDATION
D'ENTREPRISE